



**Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire  
de l'association France AVC 35**

**Le 30 avril 2022**

**Saint-Gilles - 35590**

FRANCE AVC 35 – Maison associative de la Santé – Espace Santé Oliver Sabouraud –  
7 rue de Normandie – 35000 RENNES

Tél : 02 99 53 48 82 – Courriel : [associationfranceavc35@gmail.com](mailto:associationfranceavc35@gmail.com)  
[www.franceavc35.fr](http://www.franceavc35.fr) / [www.franceavc.com](http://www.franceavc.com)

## **Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association France AVC35**

---

En raison de la pandémie mondiale, de la crise sanitaire COVID 19 qui nous a impacté, le conseil d'administration de France AVC35 a pris la décision à l'unanimité de décaler de manière exceptionnelle l'assemblée générale annuelle afin de permettre son organisation en présentiel en respectant le protocole sanitaire et afin de réunir les adhérents.

Le 30 avril 2022, sur convocation de Madame VALLERIE, Présidente de l'association France AVC 35, les membres de l'association France AVC 35 et adhérents se sont réunis à 10 H 30 à Saint-Gilles. Ils ont délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du rapport d'activité 2021
- approbation des comptes
- proposition activités 2022-2023
- projet de renouvellement des statuts et du mandat des administrateurs

Etaient présents les membres, ainsi qu'il en résulte de la feuille qui a été émargée par chacun lors de l'assemblée générale en début de séance. Sur un total de 55 adhérents, 24 adhérents sont présents et 11 pouvoirs soit 35 **représentés**

Après examen de la feuille de présence, la Présidente de séance déclare l'assemblée régulièrement constituée et la séance ouverte. Le quorum est atteint.

### **1<sup>ère</sup> résolution**

Carole VALLERIE présente le rapport d'activité 2021 suivi d'un débat :

- sur le tarif préférentiel pour les couples, 45 euros par couple, 30 euros pour personne seule conformément au tarif de la fédération
- sur la mise en valeur des actions assurées pendant la crise sanitaire,
- sur les recherches de financements privés et publics,
- sur le manque de rencontre annuelle entre la fédération France AVC et les présidents d'associations départementales et sur le projet de restructuration/refondation de la Fédération France AVC
- sur les travaux de réflexion et initiatives engagés par Thomas Schmutz et Antoine Gilbert sur le plan réglementaire et financier (changement statut...), sans oublier toute l'énergie des membres du bureau et du conseil d'administration pour le maintien des activités et contacts adhérents.

Les membres de la commission Côte d'Emeraude présente l'activité de la commission domiciliée au guichet des associations à SAINT-MALO 35400. Son adresse est la suivante : France AVC 35 Commission Côte d'Emeraude  
Guichet des associations 19, rue de la Chaussée - 35400 Saint-Malo

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2021 tel qu'il a été présenté.

## **2ème résolution**

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un excédent de 6,97 euros résultant d'un compte d'exploitation de 5640,99 € en recettes et 5634,02 € en charges. L'assemblée générale donne en conséquence aux administrateurs et trésoriers quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé. Cette résolution est votée à l'unanimité.

## **3ème résolution**

Le rapport d'orientation 2022 est présenté et débattu. Focus sur quelques actions mises en place :

- Engagement de 2 équipes du service de neurologie du CHU de Rennes pour le Marathon Vert MELESSE-RENNES,
  - Reprise de l'activité natation adaptée à RENNES,
  - Café AVC
  - Des activités avec l'association My Human Kit
  - Mobilisation du conseil d'administration auprès des équipes des UNV et de MPRA du CHU Rennes et du CH Saint Malo : participation aux permanences au sein du CHU Rennes et du CH St Malo...
  - Rencontre amicale avec France AVC22
  - Diffusion des plaquettes associatives aux centres hospitaliers Antrain, Fougères, Saint Malo et Rennes
  - Partenariat avec l'association La Passerelle (RENNES) venant en aide aux personnes victimes des accidents de la vie
  - Traitement des appels téléphoniques par prise en charge mensuelle tournante parmi les membres du conseil collégial
  - Enrichissement du site Internet par des articles et ressources documentaires
  - Achat de tensiomètres pour remise au CHU
  - Participation à la Fête du vélo et de la marche le 25 juin 2022 à RENNES, par des présentations de vélos adaptés, action pilotée par Sophie NDOUR PETERSEN.
- Le budget prévisionnel 2022 s'élève à 6 550 €.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Thomas Schmutz propose un temps de brainstorming lors de l'assemblée générale pour identifier les besoins des adhérents et aidants. L'assemblée générale approuve, les ateliers sont mis en place.

## **4ème résolution**

L'assemblée générale propose les membres ci-dessous, listés en qualité d'Administrateurs.

D'après le tirage au sort du 25 novembre 2015, les membres composant le tiers sortant pour cette assemblée générale 2022 sont les suivants :

Gaëtane LE BOULCH, Myriam GOUR, Yannick HÉLIAS  
Myriam et Yannick ne se représentent pas, Sophie NDOUR PETERSEN démissionne.

Deux nouveaux membres proposent leur candidature au conseil d'administration :  
Françoise PENOT et Laurent GUÉRIN  
Ces membres sont élus à l'unanimité pour une durée équivalente au mandat des personnes auxquelles ils succèdent.

Le Conseil d'administration France AVC 35 est ainsi constitué des 9 membres élus suivants :

Madame LOISEAUX Edwige Madame BANNIER Claire Monsieur GUÉRIN Patrick Monsieur DE COCCOLA Pierre	Madame LE BOULCH Gaëtane Monsieur SCHMUTZ Thomas Madame ROY Edith Madame PENOT Françoise Monsieur GUÉRIN Laurent
--	--

Le conseil d'administration élu au titre de l'année 2022 s'est réuni le 13 juin 2022, dans les locaux de la Maison Associative de la Santé, 7 rue de Normandie - 35000 RENNES ou en distanciel, pour élire son bureau et attribuer les fonctions suivantes.

Le bureau ci-dessous constitué poursuit son mandat en 2022 jusqu'à la prochaine élection et/ou assemblée générale.

Président	Thomas SCHMUTZ
Déléguée Côte d'Emeraude	Claire BANNIER
Secrétaire	Pierre DE COCCOLA
Trésorier	Françoise PENOT
Administrateur et modérateur Web	Pierre DE COCCOLA

Ceci est validé à l'unanimité par le conseil d'administration.

Dans le cadre de la nouvelle dynamique associative et sur proposition de Thomas Schmutz, un atelier a été mené lors de l'assemblée générale 2021 pour faire remonter les besoins des adhérents et de leurs aidants en terme d'animation, d'activités, de prévention....

**La restitution de ces ateliers sera faite lors du prochain bureau et sera le socle du futur projet associatif de l'association loi 1901 France AVC35. Un binôme sera nommé pour chacune de ses activités ou actions : cela constituera le plan d'actions des années 2022/2023 et suivantes.**

Par ailleurs, si une assemblée générale extraordinaire de la Fédération France AVC se tient dans le second semestre 2022, une modification des statuts de la Fédération France AVC entraînera de fait une modification de ceux de France AVC 35 en 2022.

**Fait à Rennes, le 14 juin 2022**

La Présidente de séance

Pour le conseil d'administration

	<b>Lu et approuvé</b>
	<b>Carole VALLERIE</b> 